

Dossier n° : 26453964
Démarche : Demande d'autorisation d'occupation temporaire du
Domaine public maritime du Pas-de-Calais
Organisme : DDTM62 - Gestion du Domaine public maritime et du littoral
Ce dossier est **en construction**.

Historique

Déposé le : 22 septembre 25 11:22

Identité du demandeur

Email : mairie@ville-wimereux.fr
Civilité : M.
Nom : DUBAELE
Prénom : Jean-Luc

Formulaire

Votre demande est-elle située dans un site classé, dans une réserve naturelle, dans ou à proximité (moins de 1 km) d'un site NATURA 2000 ?

Oui

Classé, réserve naturelle ou Natura 2000 ?

Vous pouvez utiliser ce site pour savoir si votre demande est située sur un site NATURA 2000 ou une réserve naturelle : <https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/>

Vous pouvez utiliser ce site pour savoir si votre demande est située sur un site classé : <https://site.din.developpement-durable.gouv.fr/public/cartographie>

Avez-vous bénéficié d'une autorisation sur cet espace ?

Non communiqué

1 - Désignation du pétitionnaire

Demandeur

Collectivité locale (personne morale)

Nom de la personne morale

Mairie de WIMEREUX

N° SIRET

SIRET : 21620893400010

SIRET du siège social : 21620893400010
Dénomination : MAIRIE - WIMEREUX
Forme juridique : Commune et commune nouvelle
Libellé NAF : Administration publique générale
Code NAF : 84.11Z
Date de création : 1 janvier 1978
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 100 à 199 salariés
Code effectif : 22
Numéro de TVA intracommunautaire : FR36216208934
Adresse : COMMUNE DE WIMEREUX

PLACE DU ROI ALBERT 1ER

62930 WIMEREUX
FRANCE

Prénom et nom du référent

Jean-Luc DUBAELE

Adresse du référent

Place du Roi Albert 1er 62930 Wimereux

Code INSEE :

62893

Code Postal :

62930

Département :

62 – Pas-de-Calais

Numéro de téléphone 1

03 21 99 85 85

Numéro de téléphone 2

Non communiqué

2 - Type d'usage du DPM

Votre demande concerne une manifestation sportive, des travaux ou un feu d'artifice

Oui

Laquelle ?

Travaux

Type d'usage

Autre

Préciser

Travaux de démolition et reconstruction d'un ouvrage d'art

Description de l'usage

L'objet de la présente demande, concerne le projet de réhabilitation du Pont Napoléon sur la commune de Wimereux dans le département du Pas de Calais.

Actuellement, le pont n'est plus adapté aux différentes contraintes du site et présente des défaillances structurelles ainsi que des risques d'effondrement sous les charges de véhicules.

La ville de Wimereux, en tant que maître d'ouvrage du projet, envisage la démolition de l'ouvrage existant puis sa reconstruction dans son intégralité.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Pérenniser la sécurité du franchissement du Wimereux en lieu et place du Pont Napoléon ;
- Intégrer les modes de mobilité douces et les événements festifs au droit du pont ;
- Assurer une continuité paysagère et fonctionnelle entre les cheminements sur l'ouvrage et les nouveaux aménagements des quais.

Les études de conception du projet sont actuellement en phase AVP et les travaux de réhabilitation sont prévus à compter de septembre 2026. L'ensemble de l'opération est étudié en tenant compte des enjeux spécifiques au territoire : Milieux et biodiversité, risques naturels liés à l'eau et aux sols, urbanisme, ...

Notice explicative

- 13611_PIECE 2_NOTICE_DESCRPTIVE_DU_PROJET_DAE_Wimereux [VA].pdf

3 - Date et durée de l'occupation

Date de début

01 septembre 2026 12:00

Date de fin

01 septembre 2027 12:00

Durée : Jour(s)

365

Horaires et coefficients de la marée

Non communiqué

4 - Lieu de l'implantation sur le domaine public maritime

Localiser vos parcours, zones ou points sur la carte

- Un point situé à 50°46'13"N 1°36'33"E

Emplacement de l'ouvrage d'art mentionné en objet

Commune principale

Wimereux

Autre communes concernées

Non communiqué

Plage ou lieu-dit

Non communiqué

5 - Superficie des occupations

Superficie totale

250

Dont bâtie

250

Longueur totale pour les parcours

Non communiqué

6 - Photographies

Photo

- Photo de la structure du Pont Napoléon.png

Photo

- Photos panoramiques des accès et des l'environnement immédiat du Pont Napoléon.png

7 - Dérogation de circuler

Important

L'article L321-9 du Code de l'Environnement précise que : « sauf autorisation donnée par le Préfet, après avis du Maire, la circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur autres que les véhicules de secours, de police et d'exploitation sont interdits, en dehors des chemins aménagés, sur le rivage de la mer et sur les dunes et plages appartenant au domaine public maritime public ou privé des personnes publiques lorsque ces lieux sont ouverts au public ».

Souhaitez-vous utiliser un véhicule motorisé ?

Non

8 - Enjeux naturels de la zone

A savoir

La notice environnementale permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence significative sur le milieu naturel, pour tenir compte des enjeux littoraux, marins et terrestres. Cette prise en compte répond aux objectifs environnementaux que doit respecter l'État français dans la gestion de ses autorisations accordées sur le domaine public. Vous pouvez consulter les sites au bloc 4 - Lieu de l'implantation sur le domaine public maritime (<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/sites-natura-2000-directive-habitats> et <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/sites-natura-2000-directive-oiseaux>)

L'occupation est-elle située dans un site classé ou une réserve naturelle ou dans un site NATURA 2000 ou à proximité d'un site NATURA 2000 (moins de 1 km) ?

Oui

Astuce : comment trouver le nom du site NATURA 2000 ou du site classé ?

Vous pouvez utiliser ce site pour connaître le nom du site NATURA 2000 :

<https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/>

Vous pouvez utiliser ce site pour connaître le nom du site classé :

<https://site.din.developpement-durable.gouv.fr/public/cartographie>

Lequel ?

NATURA 2000 - FR3100479 Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack, Garennes et Communaux d'Ambleteuse-Audresselles

Outre NATURA 2000, site classé ou réserve naturelle, le projet est situé en :

ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique), Au droit d'un Parc naturel régional, Parc naturel marin

Information

Le service instructeur se réserve le droit de réclamer une évaluation d'incidence NATURA 2000 si le projet est susceptible d'impacter le site.

9 - Etat initial des milieux naturels et espèces de la zone

Information

Vous pouvez solliciter les animateurs des sites pour vous aider à compléter l'état des milieux naturels et espèces <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/content/download/51883/307077/file/Gestionnaires%20des%20sites%20N2000.pdf>

Etat initial des espèces

Se référer aux cartes interactives du Groupement Ornithologiques du Nord (GON) sur la sensibilité des oiseaux <http://ressources.gon.fr/carto/sensibilite/sensibilite2017.html>

Mammifères marins

absent

Résident

Non communiqué

Reproduction

Non communiqué

Présente ou potentielle

Non communiqué

Autres informations

Un pré-diagnostic écologique a été réalisé en novembre 2024. Ce dernier n'indique pas la présence de mammifères marins en présence dans la zone de projet et à proximité immédiate.

Nom de l'espèce

Bergeronnette des ruisseaux

Résident

Non communiqué

Etape migratoire

Non communiqué

Reproduction

Non communiqué

Hivernage

Non communiqué

Présence ou potentielle

Oui

Autres informations

Un pré-diagnostic écologique a été réalisé en novembre 2024. Voici ce que ce-dernier précise sur la présence d'espèces faunistiques dans la zone de projet (Pont Napoléon) :

Très peu d'espèces faunistiques ont été observées sur le site lors du passage effectué en novembre. La seule espèce a enjeux est la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*), espèce qui peut, par ailleurs, nicher en-dessous du pont.

Autres espèces

Non communiqué

Liste des incidences et mise en place de la séquence éviter-réduire-compenser.

- ERC.odt

Autres utilisations connues de la zone

Non, aucun autre type d'occupation n'existe sur le Pont Napoléon.

10 - Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence**Conclusion**

Non, le projet n'aura aucune incidence sur les objectifs du site NATURA 2000, comme cela est indiqué dans le dossier DAE déposé en pièce-jointe dans la rubrique n°2

NB : Dans le cadre du dépôt du Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE) déposée par la commune de Wimereux dans le cadre de son projet de démolition et reconstruction du Pont Napoléon, est demandée un récépissé de dépôt d'AOT afin d'activer le processus d'instruction (notamment l'enquête publique à mener).

Le projet étant toujours en phase d'études de Projet (PRO) certains éléments ne sont pas détaillés à ce stade.

Cette demande d'AOT sera complétée une fois les prestataires connus et retenus.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les sites NATURA 2000 ou sur les autres milieux naturels ?

Non

11 - Engagement du demandeur

Je m'engage à appliquer la séquence Eviter-Réduire-Compenser afin de limiter les incidences du projet sur l'environnement.

Oui

Je m'engage à ne pas porter atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire qui ont été à l'origine de la désignation du/des sites NATURA 2000.

Oui

Je m'engage à respecter les prescriptions prévues dans l'arrêté d'autorisation d'occupation temporaire en référence à l'évaluation des incidences NATURA 2000.

Oui

Je m'engage à ne pas porter atteinte à l'état naturel du Domaine Public Maritime

Oui

Messagerie

Email automatique, 22 septembre 25 11:22

[Demande d'autorisation d'occupation temporaire du Domaine public maritime du Pas-de-Calais - vo...] Bonjour M. DUBAELE L'unité Gestion du domaine public maritime et du littoral vous confirme la bonne réception de votre dossier n° 26453964.Votre dossier est en cours de vérification. À tout moment, vous pouvez modifier, compléter ou consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse :

<https://demarches.numerique.gouv.fr/dossiers/26453964> Cordialement D.D.T.M. 62 / DML / SAML / Unité Gestion du Domaine Public Maritime et du Littoral - 92 Boulevard Gambetta - 62200 Boulogne-sur-Mer